

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

PIERREVILLE

DEPARTEMENT
MEURTHE ET MOSELLE

**DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE**

ARRONDISSEMENT
NANCY

Séance du 16 février

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 10
Présents : 09
Votants : 10

L'an deux mille vingt-six le seize février à 18 h 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire

Présent : Thierry WEYER – Philippe MARCHAND – Stéphane PEULTIER – Béatrice TRIDON – Aline SAINT-AYES – Jean-Pol GERMAIN – Paulette BALTHAZARD – Sophie PINOT – Céline GRADOS

DATE DE LA CONVOCATION

9/02/2026

DATE D’AFFICHAGE

18/02/2026

Absent : David GUIGUES donne pouvoir à Aline SAINT-AYES

A été nommé secrétaire : Philippe MARCHAND

2026-0005) 7 FINANCES LOCALES

7.10 Divers

CONVENTION MISE A DISPOSITION DU FONCIER RETROCEDE DE LA REGION GRAND EST A LA COMMUNE

Délibération reporté au prochain conseil

2026-0006) 7 FINANCES LOCALES

7.10 Divers

REGULARISATION DE L’AVENANT 1-2 POUR LA MAITRISE D’ŒUVRE CONTRECHAMPS

Vu la délibération N°2025-0036 du 1^{er} décembre 2025

Vu la 2025-036 du 1^{er} décembre 2025, il convient d’apporter les corrections comptables suivantes :

Suite à la modification de l'APD et suite à la modification du montant prévisionnel des travaux, celui-ci entraîne un avenant de 104 894.16 € HT (19 760 € HT pour l'APD et 85 134,16 € HT pour la régularisation des honoraires). Le nouveau montant du marché s'élève à 312 394.16 € HT.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

Autorise le maire à signer l'avenant de 104 894.16 € HT.

Donne tout pouvoir au maire pour effectuer les démarches

2026-0007) 7 FINANCES LOCALES

7 décisions budgétaires

OUVERTURE DE CREDITS 2026 AVANT LE VOTE DU BUDGET

ANNULE ET REMPLACE LA DCM N° 4 DU 19 JANVIER 2026

Conformément aux dispositions de l'article 3ème alinéas article L1612-1 du CGCT

Le conseil municipal peut ouvrir des crédits d'investissement à hauteur du quart des crédits investissement voté sur l'année 2025 soit 60 912€ avant le vote du budget primitif 2026

A savoir : crédits votés en 2025 de 243 687€ x25% soit 60 921€

Le conseil après en avoir délibéré

Accepte l'ouverture des crédits suivants

Compte 203 (études) = 37 000 €

Compte 2188 = 5 000 €

Compte 45811 = 5 976 €

Représentant la somme de 47 976€

Donne tout pouvoir au maire

2026-0008) 7 FINANCES LOCALES

7.10 Divers

TRAVAUX POUR LE COMPTE D'UN TIERS – RACCORDEMENT EAU LIMITE DE PROPRIETE.

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité du chemin de derrière la ville, il est nécessaire d'installer les branchements en haut en limite de la parcelle AB 371, la SCI APJ IMMO ont déposé un permis de construire N°0544292500001 en date du 21/11/2025. Afin d'éviter de casser à nouveau la voirie dans quelques semaines.

La commune avance la prise en charge des deux branchements d'eau. Le montant s'élève à 5976 euros TTC.

Les gérants de ladite société s'engagent à régulariser cette avance de voirie au moment de l'achat de la parcelle. Cette dépense sera inscrite au compte des travaux effectués pour le compte d'un tiers.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

Philippe MARCHAND ne prend pas part au vote

Autorise :

- le maire à inscrire au BP 2026 en dépense et recette dans le compte : travaux effectués pour le compte d'un tiers (458) pour la somme de 5976 euros TTC.

- autorise le maire à émettre un titre d'un montant de 5976 euros à la société APJ IMMO.

Le maire

Thierry WEYER

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le **lundi 16 février 2026 à 18h00** dans la salle du conseil municipal

Ordre du jour :

1. Convention mise à disposition du foncier rétrocédé de la Région Grand Est à la Commune
2. Régularisation de l'avenant 1-2 pour la maîtrise d'œuvre Contrechamps
3. Modification délibération ouverture de crédits avant le vote budget
4. Avance de réseau voie publique (eau potable) chemin de derrière la ville – facturation à la demande de raccordement